Repondre que je n'ay pas receu les obs. que la lettre annonce, bon à lire à l'academie

Monsieur

plage de tete, hydrocele, taille.

n.° 183.

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE N° 3712
ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
C 45

La bonté avec laquelle vous voulûtes bien me recevoir en Septembre dernier m'engage à prendre aujourdhui la liberté de vous adresser plusieurs observations dont vous approuvâtes L'esquisse : je vous avoüe même que, sans ce Suffrage de votre part, je n'aurois jamais osé les exposer au jugement du respectable tribunal dont vous êtes, à tant de Si justes titres, le principal moteur, et Si je puis être assez heureux pourque, les ayant luës en entier, vous persistiés à les regarder d'un oeil favorable, je ne doute nullement de l'effet que vous m'avés donné lieu d'en attendre.

J'ai l'honneur de vous envoyer aussi le morçeau de Sarment qui fait le Sujet de ma 4.e observation, ainsi que ce que j'ai pu receuillir du tartre de l'urine qui S'en est détaché depuis Son extraction de la vessie. j'ai renfermé ce tartre dans une petite boëte Sous laquelle vous avés même mis mon nom. faites du tout l'usage qu'il vous plaira. daignés maintenant reçevoir une autre observation dont m'a donné l'idée votre mémoire Sur les fongus de la dure-mere.

dans cet excellent ouvrage duquel, ainsi que de tous ceux qui partent de la même Source, la Chirurgie tirera toûjours, indépendemment de nombre d'autres avantages, celui d'apprendre à bien voir, vous prouvés, avec votre clarté ordinaire, que les excroissances fongueuses que l'on a très Souvent regardées comme provenant du cerveau ne naissent que de la dure-mere.

toûjours attentif Sur ce qui Se passe dans mon hôpital concernant l'art de guérir je tache d'en tirer tout le parti possible. j'ai Sous les yeux la moitié Supérieure du crane d'un Sujet dont le cerveau me Servit dernièrement pour les leçons que je fais à mes élèves Sur la Structure de ce viscère. cette calotte ne fut pas plûtot enlevée que ceux d'entre eux qui S'étoient chargés de cette opération, Surpris d'appercevoir à la

ARC 20 d. 112

partie Supérieure de Sa face interne deux enfoncemens assés considérables placés de chaque côté à un travers de doigt de la Suture Sagittale, vinrent me demander ce que j'en pensois. je ne voulus porter aucun jugement sans avoir vû ce qui répondoit à ces enfoncemens. je me transportai donc auprès du Sujet et je trouvai deux excroissances fongueuses qui, d'après la connoissance que j'avois de votre mémoire, me parurent au premier abord partir de la dure-mere, cependant en éxaminant la chose avec toute l'attention possible je reconnus qu'elles naissoient de la lame externe de la pie-mere nommée par Mr. Sabatier Arachnoïde. La dure-mere étoit usée à ces endroits. il ne restoit de l'épaisseur du crâne qu'une lame extrêmement mince et déja fendue laquelle, pour peu que le Sujet eût vécu, eût été entièrement détruite et cette excroissance, n'ayant eû alors à vaincre que la résistance offerte par les parties molles, ses progrès auroient été plus rapides.

telle est à ce Sujet ma façon de penser. me trompai-je, Monsieur? Si vous le croyés, puis-je attendre de vous la grace de me relever de mon erreur? je garde ce crâne que j'aurois l'honneur de vous faire voir s'il m'étoit possible de vous presenter de vive voix les assurances de mon profond respect. permettés moi encore un mot, je vous prie, sur une hidrocèle dont j'ai entrepris la cure radicale d'après l'excellent mémoire de Mr. Sabatier sur cette matière.

un homme de 30 à 32 ans vint, il y a 7 ou 8 mois, me consulter pour une hidrocèle regardée par quelqu'un comme hernie intestinale. je lui fis la ponction. il s'en alla fort content. au bout de deux mois je le revis avec la même indisposition. je lui proposai un lit dans mon hôpital pour y tenter une cure radicale de sa maladie. il se rendit. je le préparai et voyant dans cette indisposition les conditions requises, par L'illustre auteur cité, à la fin de son mémoire au bas de la page 728 du 5e. vol. des ouvrages de L'académie, je tentai l'application de la pierre à cautère à la partie la plus déclive de la tumeur. j'eus une escarre de la grandeur d'une pièce de 24 s. j'en obtins la chute sans scarification par l'usage du basilicum, mais le caustique n'ayant vraisemblablement pas porté son effet jusques sur la tunique vaginale du testicule, je voyois le fond de cet ulcère vermeil et plus disposé à la cicatrice qu'à sa chute par lambeaux. je me retournai alors du côté du Séton. je le passai de la manière suivante. je plongeai à l'endroit du caustique un trois-quart à ascite. je le poussai, après l'évacuation des eaux, avec sa cannule jusqu'à la partie supérieure du Kiste que je perçai et laissai la dite cannule à la faveur de laquelle je plaçai un Séton

composé de plusieurs fils de Coton. le malade eût de la fièvre pendant quelques jours. il Survint du gonflement au testicule, mais les Saignées, les cataplasmes émolliens, les boissons délayantes, les lavemens et enfin la Suppuration remirent les choses en Si bon état qu'au bout d'un mois, à datter du jour de la ponction ~~mon~~ il Sortit de L'hôpital avec Son testicule réduit, à très peu de chose près, au même volume que l'autre. il n'y ressentoit pas la moindre douleur et le tout me Sembloit disposé de manière à n'en pas craindre de récidive. j'ai engagé cet homme à me venir voir dans quelques mois et Si contre ~~toute~~ espérance, je voyois Sa maladie renaître, j'aurois recours à un autre moyen, toujours puisé dans l'excellent mémoire de Monsieur Sabatier.

telle est, Monsieur, quant à moi, une petite partie du produit tant de vos mémoires que de ceux qui par vos Soins Sont rendus publics. mon hôpital me fournit assés Souvent les occasions de réduire en pratique ce qui nous y est enseigné. je ne cesse de le faire et je puis avoir l'honneur de vous assurer que dans ce païs où les chancres aux lèvres paroissent être maladie Endémique je n'ai jamais eû recours, après l'extirpation que j'en ai fait, toujours avec le bistouri, à la Suture entortillée. votre doctrine dans ce cas, comme dans bien d'autres, a toujours été mon guide et je m'en Suis ~~très~~ bien trouvé.

personne n'attend avec plus d'impatience que moi votre mémoire Sur la taille en deux tems. j'ai déja eû occasion de pratiquer avec Succès cette opération il y a quatre ans, mais je vous avoüe que l'impossibilité de rencontrer la pierre avec ma tenette, lors de ma premiere tentative, fut le Seul motif qui me détermina à en renvoyer l'extraction à un autre jour. j'ai depuis cela, pris connoissance de ceux que l'on trouve dans le journal de médecine du mois de juin 1770. ces motifs Sont tirés d'une dissertation Sur les avantages de différer l'extraction de la pierre dans l'opération de la lithotomie insérée par Mr. Maret dans les mémoires de L'académie de Dijon. à juger de

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

cette dissertation par l'extrait qu'en a fait Mr. Roux elle me paroît fort instructive; mais un mémoire donné par vous sur cette matiere ne laissera certainnement rien à desirer et sera le guide assuré de tout chirurgien exposé à pratiquer l'opération de la taille.

La satisfaction que j'ai goutée à rendre compte de ma conduite à un juge aussi Comptetant que vous, Monsieur, m'a fait entrer dans des détails que vous trouverrés peut-être déplacés. j'espère cependant qu'en faveur de L'émulation qui m'anime vous voudrés bien pardonner quelqu'un qui ne desire rien tant que son instruction.

Je suis avec un très profond respect

Monsieur

Votre très humble et
très obeissant serviteur

Clermont en auvergne ce 11 mars 1776

Bonnet mtre. en chgie
et chirurgien en chef
de l'hôtel-dieu de
Clermont en auvergne